



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

service national

Question écrite n° 8626

Texte de la question

M. Alfred Recours appelle l'attention de M. le ministre de la défense sur les difficultés susceptibles d'apparaître dans le remplacement des 12 000 actuels gendarmes auxiliaires (GA) par 16 230 volontaires (VSN). En effet, s'il convient de se féliciter de ce nouveau dispositif, il est, par contre, nécessaire de veiller aux échéances de sa réalisation de façon à éviter une baisse momentanée de potentiel, sur la concordance des échéances de disparition des GA et de mise en place des VSN. Une mise en place anticipée de VSN permettrait donc de compenser le départ plus rapide que prévu des GA, liée à la baisse du nombre de candidats et à une augmentation du nombre de reports qui interviendront avec la loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997. Afin de préserver la capacité opérationnelle de la gendarmerie, il lui demande, en conséquence, s'il est envisagé de créer, dès 1998, des emplois de VSN dont le nombre est estimé à 1 200.

Texte de la réponse

La loi n° 96-589 du 2 juillet 1996 relative à la programmation militaire a prévu que la gendarmerie nationale disposerait, en 2002, de 16 232 volontaires en remplacement des 12 000 gendarmes auxiliaires actuels. Initialement, le recrutement de ces volontaires devait commencer en 1999. La réduction annuelle des effectifs budgétaires de gendarmes auxiliaires et la montée en puissance des volontaires ont été prévues entre 1997 et 2002 afin que la gendarmerie puisse préserver sa capacité opérationnelle. Dans l'éventualité d'une baisse du nombre de candidats aux postes de gendarmes auxiliaires et d'une augmentation du nombre de reports d'incorporation, la gendarmerie nationale étudie actuellement la possibilité de recruter des volontaires dès 1998.

Données clés

Auteur : [M. Alfred Recours](#)

Circonscription : Eure (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8626

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 janvier 1998, page 131

Réponse publiée le : 2 mars 1998, page 1178